VOL. XLV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 24 MAI 1916 No. 30

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

La clef de la situation: l'organisation électorale

Les difficultés scolaires de l'Ontario et du Manitoba ont ramené violemment sur le tapis la question de l'Intervention Fédérale. Et il nous faut tristement conclure que dorénavant les provinces sont reines et maîtresses chez elles, même quand elles violent de la plus outrageante façon le pacte qui les a amenées à se fédérer.

—" Ne nous touchez pas, disent les corps législatifs provinciaux. Le droit de désaveu est une loi désuète, une loi morte—aussi morte que feu la reine Anne. Et si vous annulez nos statuts nous convoquerons immédiatement la législature et nous voterons saus nous gêner les mêmes textes. *Hands off.*" Voilà ce que vient de dire le gouvernement d'Ontario; voilà ce que le gouvernement du Manitoba nous jeta à la face en 1890; et voilà ce que le *Free Press* redit insolemment à propos des lois que M. Norris a faites contre nous en février dernier, au mépris de l'honneur et de la foi jurée.

Telle est la renversante doctrine constitutionnelle qui fait litière du droit de désaveu que les Pères de la Confédération avaient institué pour la protection des minorités.

Quand on lit les débats de la Conférence de Québec, et ceux qui suivirent ensuite dans les Parlements, on voit clairement que ces hommes d'Etat avaient voulu mettre enfin un terme aux luttes de races et de religion, qui avaient causé tant de ravages dans les deux Canadas et avaient failli créer un antagonisme permanent entre les deux races.

Ces hommes de 1864: Macdonald, Cartier, Tupper, George Brown, Galt, Mowat, Langevin, n'étaient pas tous des amis; ils s'étaient souvent pris corps-à-corps dans de vifs combats politiques; mais ils firent, chacun de leur côté, le sacrifice d'opinions, de sentiments, et même de rancunes, pour arriver à une entente.

Tous, à cette époque, Anglais et Français, protestants et catholiques, eurent la notion très nette qu'on venait de conclure un pacte d'amitié, de bonne volonté, de loyauté réciproque. Après les jours orageux étaient venu les jours de réconciliation. Tous avaient dans la pensée et dans le cœur un Canada apaisé, assagi, agrandi, ennobli par la constitution équitable qu'il s'était donné.

Cette œuvre de paix et de progrès est aujourd'hui à peu près anéantie, avouons-le donc franchement. Les législatures des provinces anglaises transgressent à qui mieux mieux l'esprit et la lettre du contrat bilatéral passé en 1864 par les membres de la Conférence de Québec.

Conséquence: tout le système sur lequel pivotait notre vie politique se trouve faussé. Au lieu d'être un peuple uni par des engagements d'honneur et les solides liens de l'amitié, nous ne sommes plus qu'une agglomération commerciale: *Canada and company.* La *partnership* repose sur une base bien précaire puisque ce sont des hommes genre Hearst et Norris qui déterminent la mesure de justice et de loyauté qui doit y entrer. N'avons-nous pas entendu plusieurs fois déjà des individus de langue anglaise prêcher la scission de l'Ouest et de l'Est parce qu'ils ne pouvaient tirer toute la couverte de leur côté? Accentuez encore le conflit des intérêts matériels chez ces gens-là, et vous verrez quelle danse elle dansera, la Confédération!

* * *

Mais, si maltraités que nous soyions, ce n'est pas nous, Canadiens-français, qui demanderons la rupture du lien fédératif. Ce serait une faute colossale, et nous le savons.

Ce que nous devons faire dans le moment, c'est de nous organiser *sur le terrain électoral.* Voilà ce qui nous rendra vainqueurs. Nos votes, rassemblé en un puissant et menaçant faisceau, nous serviront mieux que les plus savantes argumentations constitutionnelles et les plus touchants appels à l'harmonie des races! Nous donnons ce conseil gratuitement; mais il vaut de l'or.

Quand les hommes publics constateront que c'est pour eux chose périlleuse que de jouer avec les droits des minorités françaises au Canada, nous ne serons peut-être pas loin de la reviviscence de la doctrine du *désaveu.* Les législatures elles-mêmes seront bien aises de se retrancher derrière l'institution du désaveu pour refuser aux francophobes provinciaux des lois trop boches.....

NOËL BERNIER.

LE CONGRES

La préparation de notre Congrès National, les 27 et 28 juin, se fait avec soin.

Des avis de convocation seront envoyés sans tarder à nos amis de la campagne. L'Association du Manitoba se propose de travailler ferme durant ces deux journées de congrès.

PAROLES DE CHEF

(*Le Devoir*)

C'est l'un des correspondants du *Star*, je crois, qui télégraphiait de Winnipeg, au cours du débat sur la question bilingue: On ne voit pas que la loi Thornton puisse rencontrer une opposition efficace. Les Canadiens-français ont perdu leur grand chef, Langevin, et l'homme n'apparait point qui puisse recueillir le manteau du fameux lutteur.

Ceux qui avaient eu l'honneur d'approcher le jeune prélat que l'illustre archevêque de Saint-Boniface associa à ses labeurs et que le Saint-Siège chargeait de continuer son œuvre, ne purent, en lisant ces lignes, retenir un sourire. Comme ce journaliste connaissait peu son monde! Les Canadiens-français du Manitoba ont au contraire cette joie et cet incomparable bonheur de retrouver dans leur nouvel archevêque cet alliage de chef religieux, de soldat et de grand citoyen qui avait fait de Mgr Langevin l'une des figures les plus ardemment aimées de son temps. Le tempérament peut être différent, l'idéal est aussi haut, la volonté aussi énergique. On a même remarqué que, depuis que le devoir l'a poussé au premier plan, la parole de l'archevêque de Saint-Boniface s'est faite plus vibrante, plus colorée, plus hardie, s'apparente davantage dans la forme même à la chaude éloquence de son prédécesseur.

Et c'est une parole de chef: ceux qui l'ont entendue au congrès des Canadiens-français de l'Ontario en ont eu la joyeuse évidence; la parole d'un chef qui regarde loin dans l'avenir et ne fixe de terme à son effort que le succès ou la mort. *"Nous réclamons un droit,* disait-il avec une tranquille assurance à nos compatriotes de l'Ontario. *Et parce que le droit ne meurt pas, nos réclamations ne cesseront que le jour où les autorités publiques auront enfin arboré au-dessus de nos écoles le drapeau de la justice... Pour l'honneur de notre race, qui se révolte à l'idée d'être parquée dans la province de Québec, pour la sécurité de l'école séparée attaquée et anéantie dès que l'école bilingue aura disparu, pour la sécurité de la Confédération qui branlera sur ses bases dès ue la pierre d'assise de la protection des minorités en aura été retirée, je vous dis: Jusqu'au bout!"*

Ces fières paroles sont devenues une sorte de cri de guerre. En rentrant dans son diocèse, en y retrouvant les morceaux déchirés du texte de loi et du traité à travers lesquels le gouvernement s'est jeté avec une brutalité toute prussienne, le nouvel archevêque en a fait un commentaire où vibre, avec sa pensée, l'âme même du héros dont il porte le lourd héritage.

"L'autorité civile, a-t-il déclaré du chœur de sa cathédrale, *vient de mettre dans son code ce que je n'oserai pas appeler une loi, puisque ce mot est réservé aux choses justes, qui ont le bien public pour objet. Ce simulacre de loi vise évidemment une fusion plus hâtive des divers éléments de ce pays en un tout homogène. Je crois fermement que nos gouvernants ont fait preuve de courte sagesse administrative et qu'ils ont retardé peut-être de cinquante ans la réalisation du rêve qu'ils caressent.*

"En ce qui nous concerne, nous sommes bien déterminés à faire valoir nos droits de sujets britanniques et de premiers occupants de ce pays. Nous n'accepterons jamais d'être traités en citoyens de second ordre; nous perdrions le respect de ceux qui nous persécutent. Nous ne nous soumettrons jamais à la tyrannie. La résistance peut revêtir des formes diverses; elle doit être organisée dans le commun accord de tous et réunir toutes nos énergies sociales. Pour arriver à cette action commune, qui seule peut être efficace, il faut que chacun fasse volontiers le sacrifice d'une partie de ses vues personnelles. Nous aurons assez de patriotisme pour faire ce sacrifice, qui est parfois celui qui coûte le plus."

....Qu'ajouter à cela, sinon la promesse d'aider "jusqu'au bout" ceux qui souffrent et qui luttent? *"Jusqu'au bout"*, — c'est-àdire, jusqu'au *"jour où les autorités publiques auront enfin arboré audessus de nos éocles le drapeau de la justice."*

OMER *HEROUX.*

LES ELECTIONS DE QUEBEC

La législature de Québec reste libérale par une majorité énorme. La nouvelle chambre se composera de 74 libéraux et 7 conservateurs.

Le chef de l'opposition M. P. Cousineau, a été défait; son adversaire—un inconnu—a eu une majorité de 1500 voix.

La journée de lundi donne un mandat de cinq ans à sir Lomer Gouin.

ANNIVERSAIRE

Tous nos compliments à *La Liberté,* qui vient d'entrer dans sa 4ème année d'existence.

"LA LITTERATURE FRANÇAISE AU NORD-OUEST"

La Société Royale du Canada vient de publier un Mémoire, daté de mai 1915, et préparé par l'honorable juge L. A. Prud'homme, sur *La littérature française au Nord-Ouest.*

L'auteur passe en revue la plupart de ceux qui ont écrit en français à une époque ou à une autre, dans nos plaines. Viennent sous la plume de Son Honneur: La Vérendrye, dont le *Journal* constitue notre première page de littérature française dans l'ouest; Le Gardeur de Saint-Pierre, qui a aussi laissé des *Mémoires;* les missionnaires, qui écrivirent leurs *Grandes Annales,* où sont consignées les courses apostoliques des Oblats depuis 1845; Monseigneur Taché qui nous a donné *les Vingt années de missions;* M. l'abbé Georges Dugas: *Vie de Monseigneur Provencher, L'histoire des troubles de* 1870 et *l'Histoire du Nord-Ouest;* le père Jonquet, O.M.I., qui nous a écrit la *Vie de Monseigneur Grandin;* le révérend Père Morice, O.M.I., l'auteur du *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest* et de *l'Histoire de l'Eglise catholique du Nord-Ouest;* l'honorable Joseph Royal, l'honorable sénateur Bernier et M. L. Hacault, *Polémiques et revues;* M. Alexandre de LaRonde, qui a fait cette poésie si pleine de vie, de chaleur et d'émotion: *Le chant de mort du dernier Pied-noir;* le révérend Père Lecomte, S.J., qui a salué l'apparition de l'emblême du Sacré-Cœur dans une ode magnifiquement inspirée: *Mon drapeau;* le révérend Père Blain: traduction en vrai français de quelques pièces de *l'Habitant, de Drummond;* le révérend Père Chosegros, S.J., dont les poésies sont nombreuses; le Père Bellivau, S.J., auteur du drame, *Le Martyre de Saint Cyrille;* M. Joseph Bernier, un drame: *Robert, ou l'hôte de la foret,* etc.

L'honorable juge n'a pas prétendu épuiser le sujet et citer tous les noms. Ce n'est qu'une brève énumération destinée plutôt à indiquer les différents genres de littérature auxquels on s'est livré dans l'ouest. L'auteur a oublié un nom: le sien. Car quiconque voudra amplifier sur le Mémoire que nous notons aujourd'hui devra donner une bonne place à l'honorable juge Prud'homme, dont les travaux historiques sont nombreux et précieux.

DU FRANÇAIS DANS TOUTES LES ECOLES

Ottawa, 18.—Le président de la Société Royale du Canada, M. Alfred Baker, de l'Université de Toronto, ayant exprimé le désir dans sa conférence publique, de mardi soir, sur "la situation intellectuelle et les besoins intellectuels du Canada" de voir accorder dans nos écoles plus d'attention à l'étude de la langue et de la littérature française, S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a proposé, hier matin, la résolution suivante, appuyée par le principal Peterson, de l'Université McGill:

"That the society endorse the views expressed by the president in his address that in the schools of the Dominion increased attention be paid to the study of the French language and of French litterature."

Sir James Grant, d'Ottawa, et M. MacKay, président de l'Alliance française d'Halifax, ont prononcé des discours à l'appui de cette résolution, qui a été adoptée à l'unanimité.

L'*Action Catholique* commente dans les termes suivants ce geste de cordiale et intelligent:

"Un tel vœu, venant d'un pareil milieu, sera, nous voulons l'espérer accueilli avec la même faveur que celui formulé à Londres, le 10 avril dernier, par les délégués de la conférence interparlementaire anglaise et française, qui ont exprimé hautement l'opinion que l'enseignement simultané des langues française et anglaise était "le seul moyen de lier les deux peuples ensemble."

"Les deux grandes familles souches qui composent le peuple canadien ont un grand besoin d'être "liées ensemble." Et le vœu exprimé si opportunément par la Société Royale, est un des moyens les plus sûrs d'arriver à un résultat si désirable."

LA FRANCE ET LE VATICAN

Paris, 19.—Un journal annonce que M. Armand Nisard, qui était ambassadeur de France auprès du Vatican, au moment de la dénonciation du Concordat, a eu deux longs entretiens avec le Pape Benoit XV. Le même journal affirme que M. Nisard est chargé, par le gouvernement français, d'une mission spéciale auprès du Pape.

LA VERIDIQUE HISTOIRE DU "75"

Extrait d'une brochure parisienne intitulé: Notre "75", par Francis Marre, chimiste expert, et chroniqueur scientifique du "Correspondant":

Dans les derniers mois de 1891, les spécialistes de notre armée estimèrent que le canon de 90, alors en service et qui avait été construit en 1877 sur les plans du colonel de Bange, ne répondait plus aux exigeantes tactiques du moment. L'adoption des poudres sans fumée venait de transformer les règles du combat d'infanterie en créant ce qu'on a appelé d'un mot expressif "le vide du champ de bataille". D'autre part, la marine venait d'être pourvue des pièces à tir rapide de Canet et de Hotchkiss. Il apparaissait dès lors comme indispensable de donner aux troupes de terre un canon du même genre, pouvant jeter rapidement un nombre considérable de propectiles sur les unités s'avançant en ordre dispersé et balayer largement le terrain devant lui. Peu après, le colonel Estienne démontra, dans son livre classique sur *l'Art de conpecturer*, qu'un espace quelconque serait absolument intenable si, dans les partis en présence, toutes les armes à feu tiraient au hasard: elles arroseraient de projectiles tout l'étendue exposée à leurs feux, sans laisser à aucun des combattants la chance la plus minime de ne pas être atteint. Si, au contraire, leur tir se concentre sur certains points, il reste des zones indemnes, dont les occupants peuvent avoir la vie sauve. Il fallait donc donner au Commandement les moyens de se rapprocher, autant qu'il se peut, des conditions théoriques de "l'arrosage complet".

Pour y parvenir, il était nécessaire de mettre à sa disposition une artillerie tirant un projectile dont la rupture éparpillerait en tous sens des balles et des éclats animés d'une vitesse suffisante pour les rendre sûrement meurtriers; il était indispensable surtout que cette artillerie pût tirer facilement "en uprofondeur", afin de battre successivement toutes les zones du champ de bataille jusqu'à l'extrême limite de la portée utile de ses pièces.

Ni le canon de 90 ni, du reste, aucun des canons étrangers alors en service ne permettaient d'obtenir ce résultat. Son recul exigeait, à chaque coup, une remise en batterie, pénible et lente; son pointage se faisait au levier, suivant une technique peu favorable à la justesse du tir; enfin, son obus donnait, en profondeur, des effets assez médiocres. Avec le 90, on tirait au polygone de deux à trois coups par minute et, si le rideau de fumée qui aveuglait autrefois les batteries avait été supprimé depuis que les gargousses étaient chargées de poudre à la nitrocellulose, le rendement moyen des pièces n'en était pas moins peu élevé, en raison de la rapidité insuffisante du tir, qui les empêchait d'atteindre les "buts à éclipse" constitués par les chaînes de tirailleurs s'avançant par à-coups et s'élançant par bonds d'abri en abri.

Un premier progrès fut réalisé à Puteaux par la construction du canon Ducros: il avait un calibre de 75 milimètres, une hausse indépendante, un affût rigide comportant une bêche de crosse et un berceau coulissant sur l'essieu, pour le pointage en direction. Il tirait un projectile de 7 kilogrammes, sortant de la bouche avec une vitesse de 600 mètres environ. Malheureusement ses réactions étaient violentes; il se dépointait souvent et fournissait un tir d'une rapidité encore insuffisante, puisqu'elle ne dépassait pas 5 à 6 coups par minute.

Vers la même époque, les ateliers de Bourges fabriquèrent de leur côté un canon avec frein, mais à recul bref, assez analogue au 120 court du modèle 1890. La culasse de cette pièce, comme celle de la pièce de Ducros, d'ailleurs, se manœuvrait en deux temps, ce qui n'était pas pour diminuer la durée du chargement.

Le canon de Puteaux et le canon de Bourges avaient tous deux des mérites réels, qui faillirent un moment les faire adopter l'un et l'autre, ce qui nous aurait dotés d'un matériel à tir accéléré, mais nullement d'un matériel à tir vraiment rapide. Aussi ne saurait-on être trop reconnaissant au commandant Deport, qui dirigeait alors les ateliers de construction de Puteaux, de la belle ténacité avec laquelle il poursuivit la création d'un canon répondant de façon plus complète aux desiderata de l'armée.

Il commença par fixer son choix sur un système de fermeture de culasse qui avait été étudié à Rive-de-Gier en 1870 et qui permettait de commander l'ouverture de la pièce par un seul mouvement de rotation à faible amplitude. Il adopta une cartouche métallique réunissant le projectile, la poudre et l'amorce, ce qui réduisit à une seule les manœuvres multiples du chargement. Il ajouta à la culasse un éjecteur faisant disparaître automatiquement la douille vide après chaque coup tiré. Quant à l'immobilité de la pièce, qui supprime la remise en batterie et procure, avec la sûreté des résultats, la rapidité du tir, il était évident qu'elle ne pouvait être obtenue pratiquement qu'en faisant reposer le canon sur un berceau susceptible de coulisser sur l'affût sous l'influence du recul, et dont le brusque mouvement en arrière serait graduellement ralenti par un frein élastique qui le ferait arriver à fin de course avec une vitesse nulle, puis le ramènerait sans heurt à sa position initiale. Si ce frein est constitué par un ressort à la fois puissant et brutal, le recul est court; mais la pièce se redresse, en prenant appui sur la bêche de crosse: elle "se cabre", disent les artilleurs. Le problème fut résolu de façon élégante par la combinaison de tout un ensemble de moyens mécaniques et, notamment, par l'adjonction au berceau d'un frein hydraulique, complété par un récupérateur à air comprimé. Enfin, les manœuvres de pointage en hauteur et en direction devinrent simples, précises et faciles à la fois, grâce à une hausse indépendante procédant de celle du canon Ducros.

Dans la pièce ainsi conçue, la mise en batterie est définitive dès le second coup tiré; c'est-à-dire aussitôt que la bêche de crosse est complètement enfoncée dans le sol: le frein à eau et à glycérine (frein hydropneumatique) ramène doucement en position la pièce qui a reculé sur son berceau au moment du départ du coup, et cela sans qu'elle se dépointe sensiblement. Du reste, les dispositifs de hausse indépendante rendent aisées et très promptes les minimes corrections qui peuvent être nécessaires. Un ingénieux artifice de construction permet de disperser successivement les coups d'une même pièce sur une largeur donnée, de manière à réaliser, quand on le veut, des tirs fauchants, avec autant de facilité et d'exactitude que des tirs progressifs.

La stabilité est si grande que deux servants sont assis sur des sellettes fixées à l'affût même, abrités derrière d'épais boucliers d'acier que la balle du fusil d'infanterie ne pénètre pas à la distance de 150 mètres. Quant à la rapidité du tir, elle n'est limitée que par celle du chargement et atteint 20 à 21 coups par minute, au polygone, aussi bien qu'aux écoles à feu ou en campagne. Notre canon de campagne actuel—notre 75 —tire donc aussi vite que peut le faire un fusil à répétition.

Quand le commandant Deport eut pris sa retraite, avec le grade de lieutenant-colonel, la mise au point et la fabrication "en grand" de son canon furent continuées par son collaborateur, le capitaine Sainte-Claire-Deville, maintenant général de brigade, puis par le capitaine Rimailho, aujourd'hui en retraite et lieutenant-colonel de réserve, en service au front. Ceux-ci ont combiné le caisson-armoire à renversement et imaginé le débouchoir, grâce auquel on peut, sans nuire le moins du monde à la rapidité du tir, ouvrir instantanément les évents des fusées qui arment les projectiles: on provoque ainsi l'éclatement des shrapnells à la hauteur et à la distance que l'on désire.

Bien qu'il ait aujourd'hui dixhuit ans déjà, ce qui est presque l'âge de vieillesse pour un canon, notre 75 n'est encore dépassé par aucune pièce d'artillerie des armées étrangères, et, cependant, il a inspiré la plupart des constructeurs, dans les divers ateliers militaires du monde.

* * *

Il est vrai que les ingénieurs d'artillerie qui l'ont contrefait n'ont pas toujours été très clairvoyants. Ce fut, notamment le cas pour les Allemands, et il est bien permis, à l'heure actuelle, de raconter le tour excellent qui leur fut joué dans le courant des années 1893 et 1894.

Le ministre de la Guerre était alors le général Mercier, et le directeur de l'artillerie au Ministère, le général Deloye, homme d'une haute intelligence, qui fut d'ailleurs, vers la fin de sa carrière, l'une des innombrables victimes de notre politique intérieure. Il suivait avec la plus grande attention les travaux poursuivis à Puteaux par son subordonné et ami, le commandant Deport. Persuadé que celui-ci avait combiné une arme de tout premier ordre, capable de donner à la France une énorme supériorité militaire, il ne cessait de lui prodiguer les encouragements et de le soutenir de tout son pouvoir.

Il y avait à la même époque, à l'ambassade allemande, un attaché militaire qui s'appelait le colonel von Schwarzkoppen et dont le nom a été souvent prononcé au sujet de l'affaire Dreyfus. Rien ne s'oppose maintenant à ce qu'on dise de ce diplomate qu'il était le chef occulte d'une redoutable organisation d'espionnage et qu'il ne reculait devant l'emploi d'aucun procédé pour accomplir la besogne dont ses chefs l'avaient chargé. Apprenant qu'un des contremaîtres de Puteaux, dont le nom n'a pas besoin d'être cité, était écrasé sous le poids de dettes criardes et cherchait partout de l'argent pour désintéresser ses créanciers, il lui fit offrir par un intermédiaire une somme relativement

(*A suivre à la 3ème page*)

LA GUERRE

Paris, 18. — Très vif combat d'artillerie au nord-ouest de Verdun.

Les Autrichiens réclament de nouveaux succès contre les Italiens dans le Trentin.

* * *

Paris, 19.—Combats au bois d'Avocourt, autour de la colline 304, région de Verdun.

Metz de nouveau bombardé par les aviateurs français.

* * *

Les Italiens arrêtent l'offensive des Autrichiens et reprennent une partie des tranchées qu'ils avaient perdues.

* * *

Un sous-marin anglais dans la Baltique coule bas le vaisseau allemand Hera.

La marine russe coule deux bâteaux ennemis.

* * *

Paris, 20.—La bataille fait rage dans la région de Verdun.

* * *

Les Italiens subissent un revers dans le Trentin et gagnent du terrain dans la région d'Adamelle.

* * *

Les Turcs disputent le terrain à la marche envahissante de l'armée russe du Caucase.

* * *

Paris, 22.—La batille continue à Verdun avec des alternatives de succès.

* * *

Les Russes font jonction avec les Anglais en Mésopotamie. C'est une nouvelle importante.

* * *

Paris, 23.—Bataille sur tous les fronts: Verdun, La Bassée, Tyrol, Dvina.

A Verdun les Français pénètrent dans le Fort Douaumont que les Allemands tenaient depuis trois mois.

* * *

La campagne russo-anglaise de Mesopotamie s'accentue.

* * *

Paris, 24.—"Combat meurtrier", dit le bulletin français dans la région du Fort Douaumont. Les Français conservent leurs positions.

* * *

Les Russes s'emparent de Serbecht, sur la route de Bagdad; ils remportent aussi de nouveaux succès dans la région de Trébizonde.

* * *

L'armée italienne admet son échec dans le Tyrol, et recule sa ligne.

L'EXPLOIT D'UN DES NOTRES

(*La Presse*)

On a lu, sans doute, avec fierté le récit du récent exploit accompli, en Europe, par un jeune aviateur canadien-français, M. J.-Narcisse Cartier, fils du Dr A.-P. Cartier, de Sainte-Madeleine.

Abattre en quelques instants un biplan allemand qui, à quatre cents verges d'altitude, survolait les lignes franco-anglaises, c'est un fait d'arme peu ordinaire, qui est au crédit de notre heureux compatriote. Aussi, ne sommes-nous pas étonné d'apprendre que M. Cartier sera incessamment promu à un grade d'"officier du corps d'aviation anglais.

Nous nous réjouissons d'autant plus du succès de ce brave volontaire canadien qu'il est notre confrère, ayant pratiqué le journalisme à New-York et à Montréal, où il compte de nombreux amis.

Chronique de la Province

La Compagnie Réveillon Frères a ouvert un entrepot au Pas. M. W. D. McKay, son agent ici, a expédié, la semaine detrnière, 8,000 peaux de rats musqués.

—Lundi, 8 mai, il est tombé au-dessus d'un pouce de neige, qui a disparu le matin même, mercredi le 10 il en est tombé encore 4 pouces, cette fois elle disparut le jour même. Malgré toute cette neige il ne faisait pas froid.

—L'Armstrong Trading Co. a acheté, durant la semaine dernière, 12,000 peaux de rats musqués. Ed. Shieff, un autre commerçant est revenu du lac des Cèdres apportant avec lui 5,000 peaux de ces animaux.

—M. Edmond Gusbin, établi sur la rivière Carotte, était en ville cette semaine. M. Gusbin veut planter, cette année, 1,200 pieds de fraisiers, il espère avoir 10,000 pieds l'an prochain. M. Gusbin qui a fait des études pendant trois ans, dans une école expérimentale du gouvernement en Belgique, dit que les terres de la rivière Carotte sont les plus riches qu'il ait rencontrées, il dit aussi que cette terre, quoique neuve, peut être facilement utilisé pour la culture forcée de toutes sortes de légumes.

—On annonce pour cet été, l'arrivée de plusieurs familles, venant de Ste-Rose, St-Jean-Baptiste et de Letellier, Man. Ces familles viennent s'établir sur les terrains de la rivière Carotte.

—Dans une de ses dernières lettres, adressée au secrétaire de la Société de St-Jean-Baptiste du Pas, le révérend Père J. F. Mallet, qui est le prêtre qui desservira la paroisse de St-François, rivière Carotte, et qui est en ce moment aux Etats-Unis dit: "Qu'il soit bien entenndu et dites le, faites le dire à tous ceux qui viendront que le curé de St-François existe, qu'il est absent, mais reviendra avant la fin de l'automne."

—Le révérend Père Renaud, O.M.I., missionnaire à Nelson House, est revenu de Montréal, samedi. Il apporte des nouvelles de Sa Grandeur Monseigneur Charlebois, qui est en ce moment chez une de ses sœurs à Verchères, Québec, où il prend un peu de repos. Monseigneur se rétablit promptement et croit pouvoir être de retour au Pas vers la fin du mois.

—M. Lemire, arrivé de Letellier, dernièrement, se bâtit une boulangerie.

—M. Albert Joyal, de Saint-Boniface, est arrivé jeudi. Il vient travailler comme pharmacien à la Gateway Drug Co. Il est le frère de MM. J. R. Joyal et Gédéon Joyal qui ont ici un établissement de barbiers.

—Le révérend Père Bonald, O.M.I., desservant la mission de Cumberland, était en ville cette semaine.

—M. Amédée Landry a été nommé gardien de fourrière, par le conseil de ville.

—MM. Louis Bacon et O. Baillargeron qui étaient partis depuis un mois, sont revenus de la chasse dimanche.

—Le dentiste M. F. K. Betts affiche des annonces en français.

—M. F. Paradis est revenu de Montréal par le train de mardi. Il était parti depuis l'automne dernier.

—La Canadian Bank of Commerce a des livres de banque en français pour sa clientèle canadienne-française.

MINISTERE FEDERAL DE L'AGRICULTURE

Division de l'Industrie Laitière

Vous avez tout à y gagner

Le bon cultivateur ne songerait guère aujourd'hui à confier son grain de semence à la terre sans l'avoir essayé. Il sait fort bien que s'il veut avoir sa part des énormes richesses que la nature cache dans son sein, il doit observer les règles élémentaires qui gouvernent les semailles et la culture.

Le laitier ordinaire qui garde vingt vaches dans son étable peut compter sur un revenu annuel de deux mille dollars, s'il fait consommer ses récoltes par des bêtes avantageuses. Mais que peut attendre celui qui ne garde que des vaches communes non sélectionnées, non éprouvées? Peu importe le soin avec lequel il les nourrit; s'il n'en contrôle pas exactement la production pour savoir ce qu'eles valent, il suit un mauvais système. Ce n'est pas assurément dans son troupeau que l'on trouvera des bêtes donnant 9,000 livres de lait par an ou rapportant un profit, même lorsque le lait se vend $1.20 les 100 livres.

Peut-on juger la faculté germinative du grain de semence par l'apparence? Evidemment non, pas plus qu'on ne peut juger de la valeur productrice d'une vache par son apparence. Ceux qui le font et qui ne veulent pas peser leur lait ou le faire essaver, risquent fort de se tromper. Pourquoi du reste ne pas peser le lait, lorsque la division de l'industrie laitière à Ottawa fournit gratuitement des feuilles de pesée, etc? Ecrivez-nous pour nous demander ces feuilles; vous pouvez avoir des feuilles de trois pesées par mois ou des feuilles de pesées quotidiennes, avec un livre de troupeau. Servez-vous en et vous saurez au juste ce que vous faites. Contrôlez la production de vos vaches comme vous contrôlez la faculté germinative de votre grain. Vous avez tout à y gagner.

C. F. W.

Le courage des femmes et des enfants de France

..Le *Temps* cite en exemple le courage avec lequel des femmes françaises, des enfants dans un cas particulier ont pris sur elles des travaux et des responsabilités parfois trop lourds même pour des hommes.

Mlle Mazé, fille de fermiers, à Morannes, en Anjou, a quatorze ans. Après le départ de son père, mobilisé, elle perdit sa mère et resta seule dans la ferme, avec trois petits frères et sœurs. Malgré son jeune âge, elle résolut d'accomplir toute sa tâche. En même temps que devennue la maman de ses jeunes frères et sœurs, elle continua l'exploitation de la métairie dont ses parents étaient fermiers à Morannes, et s'efforça que la terre fût cultivée, afin que, à son retour, son père la retrouvât en bon état.

A quelques kilomètres de Saint-Savinien, Charente-Inférieure, une propriété de 25 hectares était exploitée avant la guerre par les trois frères Gaudin et les deux sœurs Marie et Rosalie Gaudin.. La mobilisation appela les trois frères Gaudin sous les drapeaux; l'un d'eux fut tué à l'ennemi.

Les deux sœurs, restées seules, se mirent courageusement à l'ouvrage, et elles ensemencèrent, en 1915, 10 hectares, récoltèrent 235 hectolitres de grains; elles cultivèrent deux hectares de pommes de terre et de betteraves donnant 10,000 kilos de pommes de terre et 70,000 kilos de betteraves; elles taillèrent en outre, cultivèrent et traitèrent 2 hectares de vignes, rentrant les foins et soignant 22 bêtes à cornes et 5 chevaux.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

ON NE DEVINERA PAS

que vous avez quelque chose à vendre. Dites-le en annonçant dans LE MANITOBA et une foule d'acheteurs liront votre petite annonce. C'est maintenant le temps de l'annoncer à ceux qui, déménageant, cherchent un article plus gros ou plus petit.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Fumez le tabac BELGICA

LA VERIDIQUE HISTOIRE DU "75"

(Suite de la 1ère Page).

importante, en échange de quelques complaisances et de quelques renseignements. Le contre-maître hésita d'abord, se fit longtemps prier, puis finit par accepter; il livra quelques dessins du canon que l'on étudiait et à la fabrication duquel il collaborait; puis il avoua des pertes aux courses et de nouveaux besoins d'argent, ce qui lui valut de nouveaux subsides, en échange de quelques pièces détachées. M. von Schwarzkoppen exultait, d'autant plus que, pratiquant à merveille le système des recoupages, il s'était procuré par une voie différente des précisions confirmant pleinement celles que lui avait fournies le contremaître.

Il faut, d'ailleurs, se hâter de dire que, d'un côté comme de l'autre, il était également trompé. Le maître ouvrier de Puteaux n'était pas le moins du monde besogneux; c'était un excellent Français, qui "trahissait" par ordre et qui, par ordre également, remettait à l'attaché militaire d'Allemagne des documents tout à fait authentiques, mais fantaisistes néanmoins, puisqu'ils se rapportaient au canon Ducros, et point du tout au canon Deport.

Le général Deloye, qui avait ourdi cette amusante machination fit mieux encore.

Il provoqua des "fuites", des maladresses, des indiscrétions, autorisa la présentation à des officiers étrangers du canon Ducros, fit tirer cette pièce sur plusieurs polygones d'expériences dont l'accès fut mal interdit aux curieux et fit si bien que, dans le grand état-major de Berlin, la conviction fut établie que la France allait adopter un canon "à tir accéléré", alors qu'en réalité on construisait à Puteaux un canon "à tir rapide."

Dans les premières semaines de 1896, une vingtaine de colonels d'artillerie furent convoqués à assister à une école à feu où on tira devant eux le nouveau canon — le canon Ducros, bien entendu. Mais sur les cinq pièces qui furent expédiées, par chemin de fer, de Puteaux au polygone choisi pour les essais, une se perdit en route, avec un caisson rempli d'obus chargés. On fit le silence sur cet incident grave d'un wagon plombé qui avait pris une fausse direction et, si on en parla à mots couverts dans certains milieux bien informés, un démenti officiel fut lancé de façon si nette, qu'il ne subsista rien de l'histoire. Elle fut étouffée en quelques jours. Inutile de dire que la pièce disparue avait pris le chemin de la frontière. Quant aux tirs d'essai, ils furent concluants: le canon Ducros réalisait un tel progrès sur le 90 que les hommes les plus compétents n'élevèrent aucune critique sur sa valeur.

* * *

Amplement informée, l'artillerie allemande se hâta d'adopter son matériel de 1896, qui est du calibre de 77 milimètres et permettait un tir plus accéléré que celui du canon Ducros. La fabrication s'en poursuivit avec une hâte fébrile et, vers la fin de 1896, la pièce avait été mise en service dans la plupart des régiments actifs. A ce moment, l'artillerie française fut dotée de son "75" actuel, que le général Deloye avait fait construire en secret, tandis qu'il laissait croire à tout le monde, même au rapporteur du budget de la guerre, la prochaine apparition d'un canon du type Ducros amélioré.

On s'émeut grandement en Allemagne où, toutefois, on eut trop d'orgueil pour supposer que Seiner Hochwlgeboren Herr Oberst Graf von Schwarzkoppen pouvait avoir joué un rôle de dupe. Les experts militaires les plus qualifiés dictèrent à la presse des articles documentés pour démontrer à l'opinion germanique que le nouveau canon français était d'une fragilité si grande qu'il n'avait aucune des qualités requises d'une pièce de campagne. Chez nous, on laissa dire, et même on donna le plus de pubilcité possible à des incidents de tir sans importance.

Toutefois, les artilleurs allemands finirent par comprendre la faute énorme qu'ils avaient commise; mais ils ne pouvaient avouer à l'empereur leur opinion de l'heure présente, qui était la condamnation de leur opinion passée. Ils transigèrent donc avec leur conscience de soldats en proposant, d'accord avec les maisons Krupp et Ehrhardt, une transformation de leur matériel de 1896 en un canon à long recul sur l'affût et à boucliers. La proposition fut acceptée et mise à l'étude: elle eut pour résultat le canon de campagne actuel, qui est du type officiel N. A. (*Neur Art*, nouveau modèle). Il est muni d'un frein hydraulique et d'un récupérateur à ressort qui assure la remise en batterie d'une façon beaucoup plus dure que ne le fait notre frein à glycérine complété par un récupérateur à air comprimé. Il ne comporte pas de dispositif permettant d'exécuter des tirs fauchants et n'a pas de hausse indépendante, ce qui accroît considérablement la durée de pointage, surtout dans les tirs progressifs. Il est sujet à des pivotements, autour de la bêche de crosse, qui se produisent sous l'influence du recul, en raison du mode de pointage en direction adopté, et qui provoquent souvent des dépointages latéraux. Enfin, il a une puissance balistique inférieure à celle de notre 75, et un tir beaucoup moins rapide, qui ne dépasse guère 12 coups à la minute. C'est un bon canon à tir accéléré, mais un mauvais canon à tir rapide.

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 9ème jour de juin 1916, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, trois fois la semaine, aller et retour, entre Richot et Saint-Boniface via Riel; tel service devant commencer du 1er octobre prochain.

On peut obtenir, aux bureaux de postes de Richot, Riel et Saint-Boniface et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez :

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 28 avril 1916. 27-29

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence ou à la sousagence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

La *Journée des Fleurs* des victimes de la guerre en Pologne a réussi à merveille. La belle température de samedi se prêtait à cette œuvre.

Lundi dernier, c'était, aux magasins de la Baie d'Hudson, journée du *Secours National Français;* hier, journée de la *Croix Rouge Française.*

M. Pierre Dumas, de St-Vital, est de retour d'un voyage de deux semaines dans la Saskatchewan.

De partout nous arrivent d'excellents rapports sur l'état des grains. La récolte sera probablement magnifique cette année encore.

Voici qu'on discute à pleines colonnes dans les journaux de Winnipeg pour savoir si les maîtres doivent se servir de la verge contre les enfants dans les écoles. Les opinions sont variées.

Journée Victoria, aujourd'hui. Congé civique.

On annonce la maladie grave de James J. Hill, le millionnaire de Saint-Paul, président du Great Northern. M. Hill, on le sait, est d'un âge avancé.

RECEPTION

Mesdames Richer et Fournier donneront une réception au profit de l'Ecole du Sacré-Cœur, le mardi 30 du courant, entre 8 et 11 heures p.m., à leur résidence, 634 ruc Furby, Winnipeg.

FEU M. FERDINAND L'HEUREUX

Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès de M. Ferdinand L'Heureux, de Saint-Pierre. M. L'Heureux était l'un de nos plus anciens et plus estimés compatriotes canadiens-français du Manitoba. Homme d'affaires émérite, cultivateur éclairé, compagnon agréable, chef de famille dévoué, chrétien modèle, M. L'Heureux ne laisse que de bons souvenirs.

Nous présentons à la famille nos profondes condoléances.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Saint-Pierre.

REMERCIEMENTS

La famille Gauthier, de Ste-Agathe, offre ses sincères remerciements à ses amis pour tous les témoignages de sympathies qu'elle a reçus d'eux dans son grand deuil.

ENCORE DU "PARISIAN FRENCH"

(*Publicité-Publicity*)

"Mode No. 86 Support 18 pouces separéz.

En 20, 30 et 40 perche par rouleau.

"Si vous vôuléz avoir une bonne—forte pour les pores oû une—proche, pour mettre de sur une clôture base, faité de roche, vous ne faites—pas trompe, par uséz, la celle dessiner plus haut. Etant faites de broche No. 9 d'un travère à l'autre et àvoir notre connection de vous êtes guarantié que tous les poteaux vas tenir 1800 livres àvant de briséz. Si vous régardéz' la serrure spéciale de proche, vous vôirez la ràison, qu'elle ne moûvérais pas dans aucune direction."

Perhaps the "translator" who wrote the above may have had the idea of making his "French" fit the twisted character of the article he was dealing with.

I am inclined to believe he learned his "French" in this wire factory, which may be the explanation for such an array of consistency twisted "French."

Yours truly,
W. JOS. SHEA,
Commissioner.

AU COLLEGE

Séance du 12 mai 1916

Ce rapport n'a pu être imprimé à temps pour notre numéro de mercredi dernier.)

C'est la séance de nos finissants! On nous passe un programme... les textes latins y abondent... Ce n'est pas banal, un programme où le latin se mêle au français: le petit élémentaire le prend et lit d'un air savant: "Felix qui potuit..." Félix qui a pu...

Au milieu de la joie générale, Mgr l'Archevêque fait son entrée. Sa Grandeur est accompagnée du vieil ami de Saint-Boniface, de l'apôtre de la jeunesse, Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

M. Doiron ouvrit le feu: mais peu entraîné aux grandes joutes oratoires contre les Roscelin et les Duns Scot... M. Doiron commença à faiblir... il pâlissait! rendu à un "concedo", il concéda pour tout de bon et fut forcé de reprendre son siège. L'émotion, pensèrent les élèves... la peur, dirent quelques autres... et nous qui le connaissons, nous disions "c'est une faiblesse" ! M. Doiron pourra donc dire dans le même sens que le poète :

"Mes meilleurs vers ne seront jamais lus."

M. Joyal traita de l'immortalité de l'âme. L'âme est bien immortelle, nous en avons la preuve dans les aspirations de l'humanité, dans le culte des tombeaux.

M. Laporte se fit matérialiste. Entassant sophismes sur sophismes, il en vint à donner un air de vérité à sa théorie. M. Brunet de son côté soutint la doctrine spiritualiste: il fut très suivi de l'auditoire qui goûta son travail à point et intéressant.

La déclamation de notre vieil ami, M. Prince, fut un vrai succès. Notre ami Albert nous donna "Vive la France" de Fréchette. Le geste large, la voix forte, l'air martial, il fallait le voir nous dire ces vers de notre poète canadien.

M. Bellavance, le lauréat des examens philosophiques, nous servit un travail sur la liberté. L'orateur sut intéresser son auditoire par des vues pleines d'originalité.

Malheureusement on supprima une discussion qui aurait sans doute jeté de nouvelles lumières sur cette thèse importante.

M. Joyal fit le discours d'adieux. Il évoqua les charmants souvenirs de la vie écolière, les heures douces passées entre les quatre murs d'un collège.

L'ami Gagnon lut une adresse vibrante de foi, d'amour et de respect pour notre vénéré pasteur. Elle avait jailli du cœur de celui qui a consacré sa vie à l'éducation, celui que nous vénérons et que nous aimons. Mgr Mathieu dit quelques mots à nos finissants et obligé de prendre le train de dix heures pour Régina, il dut nous laisser avant le discours de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Mgr Béliveau proclama bien haut ces principes invariables sur lesquels reposent le bonheur et la prospérité des peuples. Il parla de la formation classique, de sa supériorité sur les autres cours d'étude.

Sa Grandeur donna des conseils aux finissants, les engageant à se tenir prêts aux luttes devenues nécessaires en ce pays. En terminant, Monseigneur leur dit: "Mes chers jeunes gens, restez toujours fidèles aux principes de vertu, d'honneur et de devoir que vos maîtres dévoués vous ont inculqués tout le long de votre cours, et quand nous aurons besoin d'hommes, nous saurons où les trouver."

Et vous chers finissants de 1916 avec qui nous avons passé de longues années, qui avez été et demeurez nos amis, nos compagnons et nos condisciples, acceptez nos souhaits de bonheur et de succès. Que toujours l'on vous retrouve à l'avant-garde ! Soyez de ces jeunes au caractère trempé et ferme, dont la Patrie a tant besoin et que le poète canadien a salués de ces mots :

Quelle que soit l'horreur des périls où nous sommes,
Ne crains pas, mon pays, les jeunes vont venir...
Ils viennent,... c'est leur pas, c'est la moisson des hommes,
Que dore à l'horizon, le champ de l'avenir.

Quand du droit, de l'honneur la cause est menacée,
Quand la patrie en deuil penche vers son trépas
Les jeunes... c'est l'espoir, la suprême pensée,
C'est la garde qui meurt, mais ne se rend pas.

"*Un philosophe en herbe.*"

LA CONSCRIPTION

Les Communes anglaises ont passé hier en 3ème lecture la loi de la conscription.

L'EFFORT MILITAIRE DE LA FRANCE

A ceux qui pourraient croire que les troupes russes débarquées à Marseille n'ont qu'une mission de courtoisie à remplir, nous dirons qu'ils se trompent étrangement. Ces expéditions russes sur le théâtre occidental de la guerre sont tout simplement une réponse généreuse du Tsar aux cris de détresse que plusieurs Français éminents, parmi lesquels nous citerons M. Clémenceau et le sénateur Humbert, avaient fait entendre au moment où la France envoyait ses dernières réserves à Verdun.

La France, qui, avant la guerre, avait une population un peu inférieure à 40 millions, ne peut évidemment consentir à répandre sa dernière goutte de sang pour faire triompher la cause des Alliés. Ce serait une stupidité de sa part de sacrifier toute sa population mâle utile pour l'obtention d'une victoire qui ne profiterait qu'aux autres pays de l'Entente.

Il est incontestable que, depuis le commencement des hostilités, la nation française a accompli plus que sa part de la tâche commune. On peut même affirmer sans crainte que, toutes proportions gardées, c'est elle qui a le plus saigné pour empêcher les Boches d'écraser les Alliés.

Après tant de sacrifices de toutes sortes, consentis en vue d'enrayer le torrent dévastateur des Huns, il était juste que sa grande générosité fût reconnue par les autres puissances de l'Entente. L'Italie, pour venir en aide à sa glorieuse voisine, a redoublé d'ardeur dans ses attaques contre les armées autrichiennes. La Russie, malgré ses échecs de l'été dernier, a envoyé et continue d'envoyer en France des contingents militaires importants. L'Angleterre, enfin, pour réparer sa négligence peut-être involontaire à l'égard de la France, a consenti à agrandir ses lignes de combat, de manière à faciliter la défense de Verdun. Elle a fait plus encore, en soumettant tout récemment au service obligatoire une population qui a toujours combattu cette mesure comme attentatoire à la liberté individuelle et comme devant introduire dans les Iles Britannique un système semblable au militarisme prussien.

Les hommes d'Etat anglais ont enfin compris tout ce qui se cachait de douleur véritable et poignante dans le reproche indirect que le sénateur Humbert adressait, il n'y a pas longtemps, aux autres puissances de l'Entente. "La France, disait-il, qui, sur le chemin du sacrifice, a devancé toutes ses sœurs d'armes, sera-t-elle toujours seule à supporter le gros de la lutte, alors que les autres puissances de l'Entente, tout d'abord prises au dépourvu, sont aujourd'hui en état de l'aider ?"

Où est, en effet, la nation qui, comme la France, a appelé sous les drapeaux les classes de 1888 et de 1917, composées, pour ainsi dire, de vieillards et d'enfants, et qui a tiré autant d'armées qu'elle d'une population peu considérable, si on la compare à celles des autres grandes nations belligérantes ?

La France officielle ne s'est jamais plainte, mais elle n'ignorait pas qu'en épuisant la population mâle de la République, elle travaillait pour une victoire plus utile à ses alliés qu'à elle-même et pour la réalisation d'une mission plus sublime que pratique.

C'est un fait indéniable que la France, à la Marne et à Verdun, a paralysé le premier et le dernier grand effort militaire de l'Allemagne. Il était donc juste que la Russie et l'Angleterre reconnussent la valeur de tels services et prissent des moyens pour venir en aide à la France et l'empêcher de consentir à une paix séparée, qui aurait pu être désastreuse pour l'Entente.

Depuis que des contingents russes débarquent de temps en temps à Marseille, et que l'Angleterre, plus éclairée sur les besoins du peuple d'outre-Manche, a décidé de mettre l'épaule à la roue, sur le théâtre occidental, la France a redoublé d'énergie et de confiance, à tel point que le président Poincaré disait, dernièrement, que son peuple ne cesserait de lutter que lorsque l'Allemagne aurait demandé la paix elle-même.

L'espérance toujours croissante du président Poincaré a sans doute germé dans les sanglants échecs que l'Allemagne a éprouvé à Verdun et qui lui ont fait perdre 300 000 de ses meilleurs guerriers. Elle a trouvé un ferme point d'appui dans l'augmentation constante des armées alliées, dans une coopération militaire plus efficace des nations de l'Entente, et dans les signes d'épuisement moral et économique que donnent actuellement les empires du Centre et leurs satellites.

LE JOLI MAI

De tes grâces d'emprunt, ô mai, je te dégrade !
A bas les mots menteurs à ton nom accolés :
Doux qualificatifs aux autres mois volés,
Et dont injustement ton orgueil fait parade !

O toi le parfumé, — mais de quelle pommade !
O ciel d'azur ! — fait de brouillards amoncelés !
Souffles tièdes ! — hélas ! pas sur mes doigts gelés !
O charmant ! — n'es-tu pas toujours le plus maussade !

Qui donc t'avait jadis de splendeur décoré ?
Ta légende naquit d'un vieux bouquin doré
Rêvé par un poète, au pays des chimères...

Ta gloire est morte enfin, ton prestige fini,
Car un autre poète, aux vérités amères,
Consacre ce sonnet à ton honneur terni !

Mai 1916. *Albert LOZEAU.*

LA CAMPAGNE RUSSE EN ASIE

Chaque jour nous apporte quelque nouvelle prouesse de la colonne russe qui s'avance vers Mosul et le chemin de fer de Bagdad. Cette colonne est évidemment appelée à jouer un rôle très important dans la lutte que le grand-duc Nicolas livre actuellement aux forces turques de l'Asie. Comme le chemin de fer de Bagdad est la principale base de défense du Sultan sur le continent asiatique, on conçoit aisément pourquoi les Russes font de si prodigieux efforts pour s'en emparer le plus tôt possible. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'il s'écoule beaucoup de temps avant que le grand-duc Nicolas ait pris possession au moins d'une partie de la grande artère, qui met en communication tous les territoires situés entre Alep et le golfe Persique.

Les derniers développements du programme exécuté par le grand-duc Nicolas ont grandement augmenté les chances de succès de la campagne russe en Mésopotamie. Ils sont cause que le Tsar entretient aujourd'hui l'espoir de prendre, non seulement Bagdad, la ville sainte des Califes, mais encore toute la contrée historique comprise entre le Tigre et l'Euphrate.

Des deux groupes d'armées qui marchent sur Bagdad, celui déjà mentionné se déplace avec une grande rapidité vers Mosul, et il n'est pas probable qu'il soit arrêté dans sa marche, vu les facilités naturelles de la route où il s'est engagé. L'autre groupe de troupes moscovites, placé sur la frontière turco-persane, à quelque 200 milles vers le sud, est prêt, lui aussi, prêt à se ruer sur Bagdad.

La pression combinée de ces deux armées sur l'arrière turque, en Mésopotamie, a placé l'entière armée du Sultan dans un grand péril.

Les dernières dépêches nous apprennent que les Turcs ont dû retirer des troupes faisant face à l'armée expéditionnaire anglaise pour les envoyer vers le nord. On voit donc que les succès du grand-duc Nicolas tournent autant à l'avantage et au soulagement des troupes anglaises de Mésopotamie qu'à la gloire de la Russie.

Cet exemple de générosité et de dévouement à l'égard de ses alliés n'est pas le premier que donne la Russie depuis le commencement des hostilités.

La campagne entreprise en Asie par les Moscovites prend de l'expansion chaque jour. Elle est si puissante que toutes les forces turques réunies sont impuissantes à l'enrayer. N'est-ce pas dire que, dans quelques mois, une très grande partie du territoire asiatique de la Turquie sera au pouvoir de la Russie et que le gouvernement de Pétrograde, au cas d'une paix qu'on lui imposerait avant le temps, se trouverait, grâce à ces conquêtes, en état de faire des échanges avec ses ennemis.

L'OR LIBERATEUR

PAROLES ÉLOQUENTES DU P.COUBÉ

M. le chanoine Coubé vient de faire à Nice une très belle et très éloquente conférence sur ce sujet: "L'or libérateur."

Voici un extrait de cette conférence, qui a eu le plus grand et le plus légitime succès :

"Cet or, dit-il, inutile aux particuliers, la France en a besoin.

"L'or est bienfaisant: il se change en doux lainages et en chauds vêtements pour couvrir nos soldats... Si vous les aimez, si vous ne voulez pas qu'ils souffrent, versez votre or à la France.

"L'or se change en pain et en vivres...

"L'or se change en fusils, en mitrailleuses, en 75, en Rimailho, en canons lourds. Si vous voulez de beaux arrosages de mitraille pour noyer les tranchées de l'ennemi, de beaux tirs de barrage pour arrêter leur élan, de belles rafales de fer et de feu pour faucher leurs masses compactes grisées d'éther, versez votre or.

"Si vous voulez que la voix de nos canons s'élève de plus en plus majestueuse et terrible sur nos champs de bataille, qu'elle y chante bientôt un solo magnifique et victorieux, qu'elle y rugisse sa "Marseillaise" de gloire, versez votre or.

"L'or se change en avions et en cuirassés. Si vous voulez que nous fassions la police de l'air et la police de la mer... versez votre or.

"C'est l'or qui crépite dans les balles des fusils; c'est l'or qui gronde dans l'âme des canons; c'est l'or qui ronfle dans les moteurs des aéroplanes, qui survole les lignes ennemies et y laisse tomber le châtiment et la mort.

"Gloire à l'or justicier, à l'or libérateur !"

LE BRAS ET LE COEUR

A son retour à Paris, le général Gouraud courut embrasser sa mère. Pour lui cacher sa mutilation, il revêtit son grand manteau ; masi quand on revoit une mère, n'est-ce pas, d'instinct, on lui tend les bras largement ouverts. Le général, oublieux de ses précautions, céda à la nature et la maman se mit à pleurer.

En serrant sa mère, le général lui dit tendrement :

— Pourquoi pleurez-vous ? Il me reste un bras pour vous serrer sur mon cœur !

TRAITRE A SA PROMESSE

(*La Presse*)

Aux élections générales du 6 août dernier, les Manitobains se sont choisis de nouveaux maîtres, et le nouveau gouvernement Norris a réussi à faire élire quarante et un de ses partisans sur les quarante-six députés qui siègent à la Législature. Bien que pendant la campagne électorale il eût promis de traiter équitablement nos compatriotes de langue française, en matières scolaires, dès qu'il se sentit soutenu par la presque totalité de la députation manitobaine, se croyant omnipotent, il se hâta de détruire l'arrangement Laurier-Greenway, qui assurait un modus vivendi à l'enseignement du français dans la province.

THEATRES

Walker.—Le théâtre sera fermé pendant trois mois, à partir de jeudi prochain le 29 mai. Cette semaine, pour finir la saison, une troupe américaine joue la comédie "Nobody Home," musique et danse; prix réguliers.

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :

"A Self-made Man", drame en quatre actes. La semaine prochaine, "Excuse Me."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Babel Baynon avec ses petits oiseaux; comédie "The Earl and the Girl"; Grace de Winter, ventriloque; Brooks & Bowen; les Sœurs Amoros; danse et chant; vue animées et orchestre.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PETITES ANNONCES

Ferblantier-couvreur.—On demande un ferblantier-couvreur à la Cie Charette Kirk, rue Desmeurons, Saint-Boniface. 29jno

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame Jules Turenne, 114 rue LaVérendrye, Saint-Boniface. 30-32

La vente à l'enchère qui devait avoir lieu lundi le 22 mai au Village de St-Norbert à la résidence de M. Sylvio Laporte, a été remise à samedi prochain le 27 mai à 1 heure p.m., à cause de la pluie. Cette vente sera faite par M. Hubert Lamoureux, encanteur.

Pension demandée.—Un jeune homme désirant apprendre le français désire une pension dans une famille française. S'adresser: R. Langton, 350 rue Young, Winnipeg. 28

A louer.—Une propriété à St-Vital-ouest; maison de résidence, étable, 1 acre de terre tout cultivable, près des tramways. S'adresser à Pierre Dumas, St-Vital-ouest. 25

A louer.—Sur la rue Desmeurons, un étal de boucher, maison et écurie. S'adresser à M. Isaïe Lavoie, 193 avenue Provencher. 25-27

Le Pas, Man.—Deux magasins, logements et lots à bâtir à louer. S'adresser au Dr Larose. 28-29

Ouvriers.—On demande des ouvriers experts pour coudre des salopets (overallss) sur machines mécaniques. L'on demande aussi des tricoteurs et tricoteuses de chandails (jersey), à la main ou à la machine. Emploi constant garanti. S'adresser à: The Leadlay Manufacturing Co. Ltd. 306 Ross ave., Winnipeg. 28

On demande.—Une cuisinière et femme de ménage. S'adresser à madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, Saint-Boniface.

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba,* 42 Ave. Provencher.

Servante. — On demande une servante pour une petite famille. Bon salaire. S'adresser à 187 avenue Lisgar, Norwood, St-Boniface. 29-j.n.o.

A louer.—Maison moderne, 90 rue Notre-Dame. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. Main 5084. 29-30

La dame de langue française qui a lunché au restaurant Eaton, mardi midi, en compagnie d'un enfant de trois ou quatre ans, serait bien aimable si elle voulait rapporter à la caissière du restaurant la paire de gants noirs chevreau No 7, qu'elle a emportée en se levant de table.

Vente à l'enchère.—Il y aura vente à l'enchère, lundi le 22 mai prochain au Village de St-Norbert à la résidence de M. Sylvio Laporte. Cette vente sera faite par M. Hubert Lamoureux, encanteur. 29

MINISTERE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE, OTTAWA

DES SOUMISSIONS cachetées, en double, pour la fourniture du charbon et du bois de chauffage destinés au chauffage des édifices militaires à Winnipeg, Brandon, Portage-la-Prairie, Saint-Boniface, Virden, Saskatoon, Moose Jaw, North Battleford, Estevan, Fort William, Grenfell, Port Arthur, Prince Albert et Régina, pour l'année finissant le 31 mars 1917, seront reçues jusqu'à vendredi le 2 juin prochain. Les soumissions devront être marquées à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe "Soumission pour charbon et bois de chauffage", et adressées au Directeur des Contrats, Quartier Général de la Milice, Ottawa.

On peut obtenir des formules imprimées de soumission (pour les services respectifs) en s'adressant au Directeur des Contrats, Quartier Général de la Milice, à Ottawa, ou à l'Officier Commandant Militaire du District No. 10 à Winnipeg, qui donnera tous les renseignements voulus.

Aucun dépôt est requis avec ces soumissions, mais lorsque l'exécution du contrat sera faite, le contracteur devra fournir des garanties pour l'exécution du contrat, un chèque accepté au montant indiqué en temps; avis en sera donné par le Directeur des contrats.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

EUGENE FISET,
Chirurgien-général,
Sous-ministre de la Milice et de la Défense.

Ottawa, 5 mai 1916.

La publication de cette annonce, sans l'autorisation du ministère, ne sera point payée. 30